

Que dois-je encore savoir ?

- N'interrompez pas le traitement sans consulter votre médecin.
- Vous ne devez pas prendre de préparations à base de millepertuis pendant le traitement. Ces produits peuvent interférer avec l'effet du médicament.

Personnes de contact

Médecins

Infirmières et infirmiers

Pharmacie

Urgences

Remarques

Cette fiche informative réalisée par des professionnels vise à faciliter l'utilisation du médicament aux personnes concernées et à leurs proches. Elle est un complément à la notice d'emballage et à l'information professionnelle.

Version: Octobre 2024
Référence : www.swissmedinfo.ch (2024)

© L'association Anticancéreux par voie orale (www.AntiCancereuxOraux.ch)

Soutenue par



Orale Tumor Therapie
AntiCancereux Oraux
Terapie Orali in Oncologia
.ch

Information pour les patientes et les patients

Tabrecta® (Capmatinib)

Vous commencez un traitement avec Tabrecta® et pouvez l'influencer positivement si vous observez les informations suivantes.

Comment se présente Tabrecta®?



Tabrecta® : comprimés à 150mg et 200mg.

Comprimé à 150mg : brun orangé, ovale, convexe, marqué « DU » sur une face et « NVR » sur l'autre.

Comprimé à 200mg : jaune, ovale, convexe marqués « LO » sur une face et « NVR » sur l'autre.

Comment conserver Tabrecta® ?

Conserver le médicament à température ambiante (pas au-dessus de 30°C).

À quelle dose Tabrecta® doit-il être utilisé ?

Selon la prescription de votre médecin.

Comment dois-je prendre Tabrecta® ?

- Prenez les comprimés matin et soir (2 fois /jour) avec ou sans nourriture, avec un verre d'eau.
- Avalez les comprimés entiers, ne pas les mâcher, ni les diviser, ni les écraser.

Qu'est-ce que je fais si...

...j'ai oublié le médicament ?

- Ne prenez pas la dose oubliée ultérieurement. Prenez la dose oubliée à l'heure habituelle de la prise suivante.
- Notez la date de l'oubli.

...j'ai vomi le médicament ?

- Ne prenez pas de nouveaux comprimés.
- Prenez la dose suivante le lendemain sans changement à l'heure prévue.

...j'ai pris trop de comprimés ?

- Contactez votre équipe de traitement pour fixer la prochaine prise.

Quels sont les effets indésirables fréquents ?

Que puis-je faire ?

Nausées/Vomissements

- Prenez les médicaments prescrits sans attendre pour y remédier.
- S'il n'y a pas d'amélioration dans les 24 heures, contactez votre équipe de traitement.

Diarrhées

- Veillez à boire au moins 2 litres par jour (p. ex. de l'eau, du thé, du bouillon).
- Lors de diarrhées légères, adaptez votre nourriture en mangeant du riz, des bananes et du pain blanc.
- Prenez sans tarder du Lopéramide (p.ex. Imodium®) selon prescription.

Perte d'appétit et perte de poids

- Mangez souvent de petites portions, établissez un plan alimentaire, prenez une collation avant d'aller vous coucher, consommez des aliments riches en protéines.
- Contactez votre équipe de traitement si vous avez une perte d'appétit prolongée.

Sensibilité à la lumière

- La peau est très sensible aux rayons du soleil pendant la période de traitement.
- Évitez l'exposition directe au soleil et, à l'extérieur, restez à l'ombre si possible.
- Portez des vêtements de protecteurs, portez des lunettes de soleil et un chapeau.
- Appliquez régulièrement un écran solaire facteur 50+ sur les parties exposées de la peau.
- Utilisez un stick à lèvres (indice de protection 50+).

Fatigue

- Soyez prudent, en cas de fatigue prononcée, lors de la conduite de véhicules et de l'utilisation de machines dangereuses.

Constipation

- Si les symptômes persistent, demandez à votre équipe de traitement de vous prescrire un laxatif approprié.

En combinaison avec d'autres médicaments, d'autres effets indésirables peuvent apparaître.

Quand dois-je informer mon équipe de traitement ?

- Si vous souffrez de difficultés respiratoires et/ou de palpitations cardiaques, éventuellement associées à une toux.
- Si la diarrhée persiste ou s'aggrave malgré la prise d'un dosage normal de la substance active Lopéramide (par ex. Imodium®) avec un maximum de 8 gélules/comprimés par jour.
- Si vous souffrez d'un gonflement des jambes.
- Si vous souffrez de symptômes persistants ou d'autres troubles inexplicables.

Votre médecin a besoin de connaître quels médicaments ou préparations (y compris à base de plantes) vous prenez. Apportez-en la liste lors de votre prochaine visite.